REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

VINGT-TROISIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)
(02 au 13 novembre 2015)

EPU DU RWANDA
Mercredi 04 novembre 2015
(09h00 – 12h30)

INTERVENTION DE MONSIEUR SOLOFO RAZAFITRIMO
CHARGE D'AFFAIRES A.I
MISSION PERMANENTE DE MADAGASCAR AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES A VIENNE

(durée : 1 min 20)

Monsieur le Président,

Madagascar souhaite la bienvenue à la délégation rwandaise et la félicite pour la présentation de son rapport national.

La délégation malgache se réjouit de la ratification par le Rwanda de plusieurs instruments internationaux des droits de l'homme ainsi que de la mise en place de plusieurs réformes de la législation nationale, notamment celles relatives au droit à l'information et à la liberté d'expression et d'association. Il se félicite également de la révision de la loi relative à l'idéologie du génocide et d'autres lois nationales relatives à l'accès à la justice. Ce qui démontre l'expression de la volonté du pays à améliorer et à garantir le bien être de sa population.

Madagascar reconnait également les efforts déployés par le Rwanda sur les plans normatifs et institutionnels en vue de la promotion et de la protection des droits de l'homme ainsi que des progrès réalisés dans les domaines socio-économiques et culturels.

Nous souhaitons formuler les recommandations suivantes:

1- Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

2- Renforcer les politiques de protection des actions des défenseurs des droits de l'homme ;

3- Continuer à prendre des mesures appropriées et des ressources suffisantes pour assurer les droits socio-économiques pour les groupes vulnérables.

Je vous remercie.